

## Correspondance des catégories de navigation

De conception  (selon la directive plaisance)	<b>A</b>					
	<b>B</b>					
	<b>C</b>					
	<b>D</b>					
De plaisance  (selon la 224 avant la directive plaisance)	6ème limitée à 2 milles d'un abri	5ème limitée à 5 milles d'un abri	4ème limitée à 20 milles d'un abri	3ème limitée à 60 milles d'un abri	2ème limitée à 200 milles d'un abri	1ère sans limitation
Professionnelle NUC  (selon la 241)	4ème commerce limitée à 2 milles des eaux abritées du port de départ	4ème commerce limitée à 5 milles des eaux abritées du port de départ	3ème commerce limitée à 20 milles de la terre la plus proche	2ème commerce limitée à 60 milles de la terre la plus proche	2ème commerce limitée à 200 milles d'un abri	1ère commerce sans limitation